

Frères ou les Sœurs qui les dirigeaient, et cela malgré les protestations des populations indignées. C'est souvent au milieu d'un déploiement insolite de la force armée que ces exécutions violentes se sont accomplies, et les habitants, qui voyaient des troupes nombreuses de gendarmes convoquées pour ces expéditions, auraient eu le droit de se demander s'ils étaient en pays ennemi; ou s'ils devaient se considérer comme appartenant à une contrée conquise.

« Quand il leur sembla bon de ne pas se laisser aller à des manifestations trop éclatantes, les sectaires se réfugièrent derrière une légalité d'autant plus commode qu'ils en sont eux-mêmes les auteurs; et tantôt ils suppriment aux instituteurs congréganistes les rétributions annuelles votées sur les fonds des communes, tantôt ils refusent de les reconnaître ou organisent à grands frais des écoles rivales, pour lesquelles sont réservées toutes les faveurs. Il serait trop long d'énumérer les faits auxquels nous ne pouvons, dans une revue rapide, que faire allusion. Ils sont assez criants pour que les consciences honnêtes protestent unanimement contre ces injustices, et l'identité des traits qui les caractérisent ne laisse aucun doute sur l'unité qui préside à leur accomplissement. Le plan est prêt, on n'est pas loin de donner le mot d'ordre; peut-être est-il déjà été formulé. Les avancés du parti le connaissent, et ils n'attendent que le moment favorable pour le faire retentir sur la surface entière de la France. Il deviendra alors un commandement, qui sera exécuté partout avec l'ensemble et la rage que la haine du bien sait inspirer partout.

La Révolution en France poursuit dans les écoles l'enseignement religieux. Les âmes formées par des maîtres chrétiens ont des amours et des haines insurmontables avec les projets des sectaires: elles aiment Dieu, la vertu et la patrie. La Révolution, qui vit de la haine de Dieu, et de la vertu, qui ne reconnaît pas de patrie et aspire à faire des peuples modernes ce qu'était le monde païen de l'antiquité, un immense troupeau d'esclaves exploité par quelques ambitieux, la Révolution a, contre ce qu'elle appelle les écoles congréganistes, des fureurs immortelles. C'est ce qui explique tout ce qu'elle fait, et laisse entrevoir tout ce qu'elle oserait si elle régnait sans résistance. Signaler le mal ne suffit pas: il faut le combattre, et tout catholique est appelé, par l'honneur de son baptême et de sa destinée, à prendre place au combat et à se dévouer pour le salut de tous.

Voici encore ce que nous lisons dans les *Annales Catholiques*:

« En France, les Frères et les religieuses sont expulsées de leurs écoles; la presse révolutionnaire ne cesse de crier contre les évêques et contre le clergé et de faire entendre des menaces contre les corporations religieuses et contre la liberté d'enseignement; on va s'occuper d'un projet de loi qui exclut la religion de l'école, et M. Bardoux, ministre de l'instruction publique en France, choisit ce moment pour annoncer qu'on ne tardera pas à inscrire dans la loi l'enseignement obligatoire. A Dreux, il a prononcé ces paroles:

« Que chacun remplisse son devoir, le père de famille aussi bien que le maître.

« Le père est aujourd'hui sans excuse quand il laisse son enfant vagabond et paresseux. Les maisons d'écoles s'élevaient partout, mêmes dans les hameaux. Il est possible qu'on inscrive dans la loi le principe de l'obligation. C'est une de nos préoccupations les plus vives, et nous comptons bien pouvoir donner prochainement cette satisfaction à notre patriotisme. »

« Nous arrivons, écrit M. J. Chantrel, dans les *Annales Catholiques*, peu à peu au but que se propose la Révolution: d'abord

l'enseignement laïque, c'est-à-dire sans Dieu; puis l'enseignement gratuit qui, ne laissant pas d'excuse, mène à l'enseignement obligatoire. On ne dit pas encore qu'on supprimera les écoles libres; mais la République française et les autres n'ont-ils pas déjà dit que la république ne pourrait toujours tolérer un enseignement catholique qui tend à faire détester la république et qui ne forme pas des citoyens propres à grossir leur rang dans les combats contre la religion catholique et ses ministres. Tous les arguments sont prêts de la part des révolutionnaires, et le grand argument, ce sera la force, qu'on décorera du nom de loi.

— Voici ce que nous lisons dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, pour ce qui est des menées des révolutionnaires en Italie: Le mouvement révolutionnaire s'accroît chaque jour davantage dans la malheureuse Italie. Les sectaires les plus avancés commencent à sortir de l'ombre où ils s'étaient tenus jusqu'à cette heure, et à livrer dans les journaux qui sont à leur service, l'expression de leurs désirs et de leurs sauvages projets. On pourra juger du mal par le passage suivant, emprunté à une circulaire qu'a fait distribuer l'*Association internationale des travailleurs*: « Unissons-nous tous, prolétaires nos compagnons, vous, le rebû de la société, et vous, jeunes ouvriers et soldats, unissons-nous pour combattre nos maîtres, qui portent la couronne des rois, la tiare des papes, le chapeau des bourgeois ou le bonnet des républicains. La nature nous a fait libres, l'humanité nous veut égaux.... »

La république, qui cependant ne peut s'établir en Italie que sur les ruines de toutes les institutions, ne suffit donc pas à ces sectaires, qui enveloppent les républicains dans la haine qu'ils ont vouée à l'Église et à la royauté. Les temps ne sont peut-être pas éloignés où les artisans de bouleversements qui, depuis longtemps, désolent l'Europe, épouvantés par les orages qui se préparent, se verront contraints d'implorer le secours de ces mêmes catholiques auxquels ils font une guerre si acharnée.

— Le nouveau ministère pour la Puissance du Canada est maintenant complété. Les ministres qui ont été choisis dans la Province de Québec, sont les honorables MM. Langevin, Masson, Baby et Pope.

Le ministère Fédéral est constitué comme suit:

Le très-Honorable Sir John Macdonald, C. P., C. C. B., Ministre de l'Intérieur;

L'Honorable Samuel Leonard Tilly, C. B., Ministre des Finances;

L'Honorable Charles Tupper, C. B. Ministre des Travaux Publics;

L'Honorable James Colledge Pope, Ministre de la Marine et des Pêcheries;

L'Honorable John O'Connor, Président du Conseil Privé;

L'Honorable James McDonald, Ministre de la Justice;

L'Honorable McKensie Bowell, Ministre des Douanes;

L'Honorable J. C. Aikins, Secrétaire d'Etat;

L'Honorable Alexander Campbell, Receveur-Général;

L'Honorable Hector L. Langevin, C., Maître Général des Postes;

L'Honorable L. P. Masson, Ministre de la Milice;

L'Honorable John Henry Pope, Ministre de l'Agriculture et des Statistiques;

L'Honorable L. F. G. Baby, Ministre du Revenu de l'Intérieur.

— Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt la remarquable adresse présentée à Son Excellence Lord Duferin par les